



parce que

ta parole compte

S'exprimer | Apprendre | Agir



On espère que notre travail sera reconnu et discuté pour changer le règlement et nous donner quelques droits en plus.



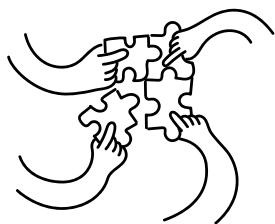
C'est important de nous écouter car nos messages sont ce que l'on veut et on veut qu'ils soient entendus. Nous espérons que cela puisse se mettre en place et si vous nous écoutez cela pourra permettre de vous faire confiance.



Les enfants ont le droit de s'exprimer, d'être écoutés et de faire des propositions !

Le Conseil des enfants de la protection de l'enfance, qu'est-ce que c'est ?

C'est un groupe d'enfants
accompagnés par **l'Aide
sociale à l'enfance de Paris** et
qui **vivent dans un foyer ou
chez une famille d'accueil.**



Ils **discutent de ce qui est important
pour eux.** Ils peuvent faire des
propositions pour améliorer les choses.
Nous avons **besoin** de leur avis !

C'est quand ? Et avec qui ?

Il y a deux groupes :

- **Les 8-13 ans**
- **Les 14-18 ans**

Les deux groupes se rencontrent **cinq fois dans l'année
minimum**, pour discuter et participer à des ateliers. Des
animatrices aident les enfants à exprimer leurs idées.

Avant toutes choses, les enfants sont formés à leurs **droits
fondamentaux**, et à la **prise de parole en public** !



Les objectifs du Conseil des enfants de la protection de l'enfance

01

Proposer aux enfants un espace **d'expression** sur leur quotidien et leur accompagnement,

02

Recueillir leur avis et leurs **propositions** pour améliorer les choses,

03

Permettre aux enfants de rencontrer d'autres enfants et de créer des **liens**,

04

Développer la **citoyenneté** des enfants et leur aisance à l'oral.

Pourquoi est-ce important d'écouter les enfants ?

Écouter l'avis des enfants est très important parce qu'**ils sont les premiers concernés par leur propre vie.**

Personne ne connaît mieux qu'eux ce qu'ils **ressentent**, ce dont ils ont **besoin** ou ce qui les rend **heureux** ou **triste**.

Quand on leur donne la parole, ça permet aux adultes de mieux comprendre ce qui est important pour eux et comment **améliorer leur quotidien.**

La première année du Conseil des enfants

En 2025/2026, ce sont **36 enfants** qui sont devenus membres du Conseil et ont travaillé sur des sujets qu'ils ont choisis.

Après avoir été sensibilisés à leurs droits fondamentaux et à la prise de parole en public, les enfants ont participé à des **activités et à des jeux pour faire émerger leur parole**, obtenir des réponses à leurs questions, et concevoir leurs messages. Voici les sujet sur lesquels ils ont travaillé cette année :

Groupe 1 (8-13 ans)

- L'argent de poche
- Le téléphone portable

Groupe 2 (14-18 ans)

- Les règles dans les lieux d'accueil
- Les relations avec les personnes qui prennent soin de nous

Nos partenaires

La Compagnie des Tambourlingueurs

Nous avons commencé chaque séance par "faire ensemble" par la pratique des percussions maliennes avant de "dire ensemble", pour apprendre à faire groupe, se lier, s'écouter et se faire confiance.

Eloquentia

Les enfants ont été formés par cette association qui démocratise l'apprentissage des fondamentaux de la prise de parole.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Lancement du conseil des enfants

MERCREDI 12 NOVEMBRE

Séance des 14-18 ans

Atelier sur la prise de parole
en public avec Eloquentia
et premières propositions

SAMEDI 24 JANVIER

Séance des 14-18 ans

Choix des sujets
Travail sur ce qui marche, et
ce qu'il faut améliorer

MERCREDI 25 MARS

Séance des 14-18 ans

Travail sur les messages et
sur le format de la restitution

SAMEDI 30 MAI

Séance des 14-18 ans

Préparation de la restitution
et travail sur la communication
du Conseil

17 JUIN

Restitution du Conseil des enfants

MERCREDI 8 OCTOBRE

Séance des 8-13 ans

Atelier sur la prise de parole
en public avec Eloquentia
et premières propositions

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Séance des 8-13 ans

Choix des sujets
Travail sur les constats et
rédaction de questions

MERCREDI 11 FÉVRIER

Séance des 8-13 ans

Séance de questions/réponses
avec Randjini Rattinavelou,
sous directrice adjointe

SAMEDI 11 AVRIL

Séance des 8-13 ans

Travail sur les messages
et sur la restitution

Après avoir travaillé sur nos constats, et avoir eu des réponses à nos questions, voici



Ce qui n'est pas normal, ce qui nous inquiète

- Quand notre argent de poche n'est pas sécurisé
- Quand on se fait voler notre argent de poche et que ce n'est pas réglé par les adultes
- Quand on nous donne notre argent de poche en retard à cause de l'organisation des adultes

Nos messages



Ce qui est injuste

- Quand il y a des différences entre les foyers ou entre les familles d'accueil
- Avoir 19,90 euros au lieu de 20 euros
- Quand les adultes prennent dans notre argent de poche alors qu'ils n'ont pas le droit.



Ce que nous aimerions

- Avoir un peu plus d'argent de poche
- Qu'on nous explique mieux les règles autour de l'argent de poche
- Comprendre comment les montants sont calculés en fonction de l'âge
- Savoir qui a le droit de prendre dans notre argent de poche et pour quelles raisons
- Que notre argent de poche soit mieux sécurisé

Après avoir travaillé sur nos constats, et avoir eu des réponses à nos questions, voici



Ce qui est injuste selon nous

- Qu'on ne soit pas tous pareil parce qu'avoir un téléphone dépend de si nos parents peuvent ou veulent nous en acheter un.
- On se sent exclus car on n'est pas comme les autres quand on n'a pas de téléphone, on ne peut pas être sur le groupe de la classe, les groupes avec nos amis, ou de nos clubs sportifs par exemple.
- On a honte quand on nous donne un tout petit téléphone avec des touches avec lequel on ne peut rien faire.
- Le fait qu'on doive utiliser notre argent de poche pour payer notre forfait de téléphone.
- Quand on a un téléphone portable, le fait que les adultes ne respectent pas notre vie privée et regardent nos messages et nos photos.

Nos messages



Ce que nous aimerions

- Qu'on nous explique mieux les règles autour du téléphone pour savoir ce qui est possible et quand.
- Pouvoir avoir un téléphone plus tôt pour ne pas se sentir exclus, pour se sentir en sécurité quand on se déplace, même avec un contrôle parental car on sait qu'il y a des risques.
- Bien nous expliquer quand ce n'est pas possible et pourquoi.



Ce qui est positif

L'organisation et les règles dans mon lieu d'accueil

Ce qu'il faut améliorer



Les règles

Les groupes de travail avec les jeunes pour travailler ensemble sur des sujets comme les retours de fugue par exemple.

Les horaires

- Quand il n'y a pas d'exigence de réveil pendant les vacances et les week-ends.
- Quand le petit déjeuner et la cuisine sont en libre service.

Les sorties

Quand il y a des espaces extérieurs où on peut faire du sport et se divertir.

Le téléphone

- Quand il y a une console de jeu.
- Quand il y a la wifi.
- Quand il n'y a pas d'horaires sur le téléphone.

Les règles

- Le manque de souplesse des règles collectives.
- Quand les petits et les grands sont mélangés, les règles ne sont pas adaptées à notre degré d'autonomie.
- Il y a un manque d'informations, on ne sait pas à quel âge on peut faire quoi.

Les horaires

- Adapter les horaires en fonction de l'âge : rentrer à 19h quand on est un adolescent c'est trop tôt.

Les sorties

- Pouvoir sortir avec mes potes.
- Pouvoir inviter mes potes et aller dormir chez eux.
- Il n'y a pas d'égalité sur les sorties proposées entre les lieux d'accueil.
- Quand on ne veut pas sortir on nous oblige et quand on veut on ne peut pas ou toujours aux mêmes endroits.

Le téléphone

- Avoir plus d'appels téléphoniques car une fois par semaine c'est trop peu.
- On s'ennuie quand le wifi est coupé trop tôt et qu'on doit rendre notre téléphone.

L'argent de poche

- Il faudrait des règles plus uniformes entre les différents foyers
- Parfois on ne nous donne pas notre argent à cause de la mauvaise organisation des éducateurs.
- Les cartes cadeaux de Noël qu'on ne peut pas utiliser à cause du choix limité de magasins.



**CONSEIL
DES ENFANTS**
DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



Les relations avec les personnes qui s'occupent de moi

**CONSEIL
DES ENFANTS**
DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



Ce qui est positif

Quand on nous écoute.
Quand on prend en compte notre avis.
Quand on nous explique et qu'on communique, même si c'est pour nous donner des informations qui nous déçoivent.

Quand on se met à notre place.
Quand on est proche de nous.

L'accompagnement individuel même dans un groupe.

Les personnes humaines, gentilles, bienveillantes, qui nous respectent.
Les adultes qui montrent l'exemple, à la hauteur de leurs exigences envers nous.

Le référent ASE : on peut lui faire remonter nos problèmes et c'est efficace, il fait bouger les choses quand ça va pas. On peut faire des trucs cool ensemble.

Ce qu'il faut améliorer

Quand on nous écoute et qu'il ne se passe rien ensuite.
Quand on ne nous explique pas ce qu'il se passe.
Ceux qui prennent soin de nous ne sont pas ceux qui prennent les décisions pour nous. Parfois il y a un décalage.

Il y a trop de changements d'équipe. On ne peut pas avoir des relations stables.
Les intérimaires qui travaillent dans les foyers ne sont pas au courant des choses, des règles.

Les punitions collectives.
Quand les éducateurs ne règlent pas les conflits, les vols.

Ne pas nous mettre dans des cases quand on fait une erreur.
On nous juge trop, on attend qu'on soit parfait tout le temps.
On n'a pas le droit à l'erreur.

Quand le référent ASE est à mi-temps, il est moins disponible.



Maintenant voici ce qu'on nous aimerions :
Le premier point est qu'on nous explique mieux et clairement toute règle sur le téléphone pour savoir ce qui est ok de faire, ce qu'on peut faire sans se mettre en danger et ne pas faire les mauvais choix, et à quel moment ces règles s'appliquent."

La première chose dont a besoin, l'essentiel, c'est de l'écoute. Que ce soit des juges, des ASE, des éducateurs.



Ce qu'il faudrait améliorer ce sont les conditions de travail des éducateurs et l'organisation pour qu'ils s'occupent mieux de nous et qu'il y ait le moins possible de changement d'équipes.

La restitution des travaux

Le 17 juin 2026, dans la salle des fêtes de la mairie du 20ème arrondissement, les membres du Conseil des **enfants ont présenté leurs travaux et leurs messages** à un public nombreux, en présence de Madame Yasmina MERZI, adjointe au Maire de Paris chargée de la protection de l'enfance et de l'Aide Sociale à l'Enfance, et d'Anne DEVREESE, Sous-directrice de la prévention et de la protection de l'enfance de la Ville de Paris

130 personnes étaient venues les écouter : des professionnels de l'ASE et des lieux d'accueil, des enfants confiés, les familles et proches invités par les enfants.



A la fois festif et solennel, ce moment a permis aux enfants de s'exprimer devant les personnes qui prennent soin d'eux et qui prennent des décisions ainsi que de **leur faire passer les messages les plus importants pour eux.**

Madame MERZI a ensuite réagi aux discours des porte-paroles. Elle les a d'abord remerciés pour leur engagement et a reconnu **l'importance des sujets abordés**, qu'elle s'est engagée à mettre au travail, avec les professionnels mais aussi avec les enfants. Convaincue de la nécessité de repenser les montants de l'argent de poche, elle s'est aussi engagée à porter la voix des enfants au Conseil de Paris pour réfléchir à une augmentation des montants.

Dans les prochains mois, des groupes de travail associant des professionnels permettront de mettre en avant des **bonnes pratiques** autour de la gestion de l'argent de poche, du téléphone portable et de la vie quotidienne des enfants confiés.

Comment participer à la diffusion et à la prise en compte de la parole des enfants ?

- **Ecouter ou lire** les compte-rendus publiés sur notre espace en ligne,
- **En parler** autour de vous,
- **Nous inviter** à venir présenter le Conseil dans vos établissements ou services,
- **Afficher le flyer** dans les lieux d'accueil,

*Retrouvez nos publications
en scannant ce QR Code :*



Comment participer au Conseil des enfants ?

Vous pouvez **nous contacter via l'adresse email conseildesenfants@paris.fr ou au 06 30 44 46 51** pour vous porter candidat ou nous indiquer la candidature d'un enfant.

A l'automne, nous procéderons à un tirage au sort pour sélectionner les futurs membres du Conseil des enfants. Les enfants sélectionnés pourront participer à 5 séances entre novembre et mai !

Personnellement, j'ai choisi de participer au conseil des enfants pour découvrir de nouvelles choses, me faire de nouveaux amis et lutter pour les droits des enfants.



Les droits de l'enfant

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant est un texte de loi qui a été adopté par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1989 pour **protéger les droits de tous les enfants du monde**, c'est-à-dire toutes les personnes qui ont moins de 18 ans. Ce sont des droits **fondamentaux**, les plus importants et ceux que personnes ne peut leur enlever.

La Convention dit que les adultes et les pays doivent toujours faire ce qu'il y a de mieux pour les enfants, dans toutes les décisions qu'ils prennent. C'est ce qu'on appelle **« l'intérêt supérieur de l'enfant »**.



Droit à l'identité



Droit à la santé



Droit à la vie privée



Droit à l'égalité



Droit de vivre en famille



Droit à l'éducation et aux loisirs



Droit pour l'enfant handicapé de vivre avec et comme les autres



Droit d'expression, d'information et de participation



Droit à la protection contre toutes les formes de violence



Droit à une justice adaptée

Ressources

Vous êtes un professionnel et vous souhaitez monter une instance ou un espace de participation au sein de votre établissement ou service ?

Vous êtes un enfant et vous souhaitez créer un espace pour vous exprimer dans votre établissement ou service ?

Voici quelques ressources pour vous aider :



Pour comprendre

Vidéo : “2 minutes pour comprendre le droit à la participation” - UNICEF



Pour y réfléchir et construire

Le guide : concevoir et animer la participation en protection de l'enfance - l'ANSA



Pour animer

Utilo : Le kit des facilitateurs d'innovations publiques en Bretagne - Ti Lab





Il faut aussi respecter leur avis parce que c'est leur propre et sincère avis et non celui des autres. Si vous dites malheureusement tout à leur place, ils vont soit perdre confiance en vous, soit perdre confiance en eux-mêmes et cela peut briser un lien qui a été créé ce qui serait dommage de le perdre.

Une chose qui m'a marqué c'est qu'à la première séance tu ne connais pas grand monde, et après toute la journée et les activités passées tu te fais déjà des amies, tu parles un peu à tout le monde.



CONSEIL DES ENFANTS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Comment nous contacter ?
Comment candidater ?



Par mail à : **conseildesenfants@paris.fr**



Par téléphone, SMS, ou whatsapp au :
06 30 44 46 51

